



Luxembourg, le 4 janvier 2021

Dossier suivi par :  
Mme Nathalie Feltz/ M. Frank Schreiber  
E-mail: [nathalie.feltz@digital.etat.lu](mailto:nathalie.feltz@digital.etat.lu)  
[frank.schreiber@digital.etat.lu](mailto:frank.schreiber@digital.etat.lu)

### Objet : Lancement de la plateforme nationale d'enquêtes publiques

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que le ministère de la Digitalisation lancera le 13 janvier 2021 une plateforme électronique nationale dédiée aux enquêtes publiques.

Cette plateforme poursuit plusieurs objectifs: la mise en ligne centralisée et une visibilité accrue des informations au sujet des procédures d'enquêtes publiques, la facilitation de la participation des citoyens aux projets soumis à enquête publique ainsi que la dématérialisation de ces procédures administratives.

La plateforme se compose de trois modules intégrés:

- Un **portail Internet** [www.enquetes-publiques.lu](http://www.enquetes-publiques.lu) pour le grand public où sont publiées les enquêtes publiques en cours, leurs dossiers ainsi que les avis officiels y relatifs.
- Un **assistant MyGuichet.lu** permettant aux citoyens de participer aux enquêtes publiques en cours.
- Une **application back office** réservée aux autorités en charge de la gestion des procédures d'enquêtes publiques. Elle permet la publication d'enquêtes ainsi que la récolte des contributions des citoyens.

### Les procédures d'enquêtes publiques concernées

Une analyse préliminaire a permis d'identifier 58 procédures d'enquêtes publiques distinctes issues de plus de 20 textes légaux différents.

En étroite collaboration avec les ministères et administrations concernés, les 15 procédures suivantes ont pu être retenues comme procédures-pilotes pour le déploiement de la plateforme :

	Procédures-pilotes	Parties prenantes
1	Demandes d'autorisation relatives aux établissements classés - classe 1 (commodo-incommodo)	Administration de l'environnement (ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable), Inspection du travail et des mines (ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire)

2	Plan relatif à la qualité de l'air	Administration de l'environnement (ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable)
3	Programmes pour les aides agricoles	Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural
4	Evaluation des incidences sur l'environnement	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
5	Evaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
6	Elaboration de normes nationales	ILNAS - Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services
7	Projet de plan directeur sectoriel	Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire
8	Projet de plan d'occupation du sol	Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire
9	Zones NATURA 2000	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
10	Zones protégées d'intérêt national	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
11	Demandes d'autorisation relatives à l'eau : publication de la demande	Administration de la gestion de l'eau, ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
12	Demandes d'autorisation relatives à l'eau : publication de la décision	Administration de la gestion de l'eau (ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable)
13	Plan de gestion des risques d'inondation	Administration de la gestion de l'eau (ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable)
14	Plan de gestion lié à la Directive-cadre sur l'eau	Administration de la gestion de l'eau (ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable)
15	Zones de protection pour les masses d'eau	Administration de la gestion de l'eau, (ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable)

J'attire votre attention sur le fait que différentes bases légales en vigueur constituent souvent encore un obstacle à la dématérialisation de bout en bout d'une procédure d'enquête publique. Dans ce cas, la

plateforme permet la mise en place de solutions intermédiaires en attente des modifications à faire sur le plan législatif par les ministères de tutelle concernés.

Ainsi, il sera possible d'utiliser le portail Internet uniquement pour l'affichage des avis officiels concernant ces enquêtes, parallèlement à leur publication dans les journaux et dans les « Reider » des communes concernées. Ceci est, par exemple, prévu pour les procédures d'enquêtes de type comodo/incomodo. De même, le portail Internet permettra la consultation en ligne des dossiers sous enquête publique, en parallèle à la mise à disposition d'une version papier légalement requise.

Après le lancement officiel de la plateforme, il est prévu d'intégrer peu à peu les autres procédures d'enquêtes publiques identifiées. Pour y parvenir et sachant que les communes sont les autorités organisatrices des enquêtes publiques dans de nombreuses procédures, l'implication du secteur communal est indispensable.

### **L'implication des communes**

Les communes peuvent s'impliquer de deux manières. Premièrement, votre commune recevra des notifications automatisées par e-mail de la part du back-office de la plateforme, en tant qu'autorité concernée par une procédure d'enquête publique. Pour ce faire, le Syvicol a fourni une liste exhaustive composée d'une adresse e-mail par commune. Ces adresses ont été saisies dans la base de données du back-office.

Deuxièmement, les communes ont la possibilité de se servir elles-mêmes des outils de la plateforme pour gérer leurs enquêtes publiques en tant qu'autorités organisatrices.

En cas d'intérêt de votre part pour participer à ce projet en tant qu'organisateur d'enquêtes publiques ou pour tout renseignement concernant les différentes fonctionnalités de ce nouvel outil, je vous prie de contacter la Cellule de facilitation urbanisme et environnement (CFUE) du ministère de la Digitalisation qui fournira une assistance pour la première prise en main de l'outil. Vos personnes de contact sont : [frank.schreiber@digital.etat.lu](mailto:frank.schreiber@digital.etat.lu), tél. : 247-72141 et [nathalie.feltz@digital.etat.lu](mailto:nathalie.feltz@digital.etat.lu), tél. : 247-72142.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre délégué à la Digitalisation

Marc Hansen